

La FIPESO

brève histoire d'un engagement international

► Louis Weber

Ce texte est un témoignage, rédigé à partir de souvenirs personnels et de la documentation disponible à l'IRHSES¹. Pour ce qui concerne la période précédant les années 1980, il doit beaucoup au remarquable travail accompli par André Drubay, secrétaire général du SNES de 1967 à 1971, puis successivement président et secrétaire général de la FIPESO (1971-1982), à l'occasion du dernier congrès de la FIPESO en juillet 1993 à Malte². Il tient compte aussi des remarques faites par Jean Petite, ancien secrétaire général adjoint du SNES, qui fut lui aussi secrétaire général de la FIPESO de 1982 à 1986.



Louis Weber au congrès de la FIPESO de 1989

Depuis 2006 et la dissolution des anciennes Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et Confédération mondiale du travail (CMT), le syndicalisme international est regroupé dans la Confédération syndicale internationale (CSI), la Fédération syndicale mondiale (FSM) n'existant plus qu'à l'état résiduel. L'Internationale de l'Éducation (IE) est l'une des 12 Fédérations syndicales mondiales de la CSI, « la seule à représenter les travailleurs de l'éducation partout

dans le monde », avec 402 organisations membres dans 173 pays. Cette unité très large du syndicalisme enseignant n'a pas toujours existé. Il y a moins de vingt ans encore, les associations d'enseignants se répartissaient en quatre confédérations mondiales, avec quelques rares cas de double voire de triple appartenance³. Ces confédérations travaillaient parfois ensemble, notamment au sein d'organismes comme l'UNESCO, mais étaient cependant concurrentes. Trois d'entre elles étaient affiliées aux

1 Une version réduite de ce texte a été publiée par la revue *Carrefours de l'éducation* n°33, mai 2012, p. 97-113.

2 André Drubay, *Esquisse historique, de 1912 à nos jours*. Ce texte est disponible dans les archives de l'Institut de recherches sur l'histoire du syndicalisme dans les enseignements de second degré (IRHSES).

3 Le SNES était membre de la CMOPE à travers la FIPESO. Il était aussi membre associé de la FISE. Enfin, membre au plan national d'une fédération, la FEN, ayant rejoint le SPIE en 1976, il était donc aussi indirectement membre de ce dernier.

confédérations ouvrières existant alors : le SPIE à la CISL, la FISE à la FSM, la CSME à la CMT. La quatrième et de loin la plus active et la plus importante, la CMOPE, était autonome. Une première simplification allait intervenir en 1993 avec la fusion du SPIE et de la CMOPE et la création de l'Internationale de l'Éducation associée (et non formellement affiliée) à la CISL.

« Professionnelle » plutôt que « syndicale »⁴, la CMOPE reproduisait en son sein la double nature des systèmes d'enseignement qui était alors la règle dans les pays développés : un cycle primaire plus ou moins généralisé débouchant sur la vie active pour la majorité des élèves et un cycle secondaire réservé à une élite. Elle avait donc deux « fédérations constituantes ». La Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO) était l'une d'entre elles. Elle a disparu avec la création de l'Internationale de l'Éducation en 1993. Elle avait une organisation sœur, la Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI). On remarquera d'emblée, car cela aura de l'importance pour la suite, que le mot syndicat ne figure dans l'intitulé d'aucune de ces trois organisations internationales⁵. Les fondateurs de la CMOPE ont privilégié la référence à la « profession enseignante », plus précisément à celle de *teaching profession*, traduite de façon assez appauvrie en l'occurrence⁶. Les fédérations constituantes, de tradition plutôt francophone, ont privilégié des termes issus du français (instituteur, professeur, association).

Le terme de « fédération constituante » peut prêter à confusion. En général, une confédération syndicale regroupe des fédérations, représentant par exemple les syndicats de divers secteurs professionnels ou des entités territoriales. Pour la CMOPE et la FIPESO, le rapport était différent : tout membre de l'une des fédérations devenait *ipso facto* membre de la CMOPE. À l'inverse, une association dont les membres venaient tous du second degré (resp. du premier degré) était obligatoirement affectée à la FIPESO (resp. à la FIAI). Dans les faits, la distinction entre organisations du premier et du second degré existait surtout dans les pays européens, où elle se

traduisait d'ailleurs souvent par des rivalités assez fortes, pouvant aller jusqu'à une véritable concurrence pour les salaires et les conditions de travail. Dans le reste du monde, à quelques exceptions près⁷, les organisations étaient « mixtes », sans distinction entre premier et second degré. Dans ce cas, elles pouvaient adhérer directement à la CMOPE et « affecter » ou non leurs membres aux fédérations constituantes concernées. Bien peu le faisaient, ce qui fait que les fédérations constituantes ont toujours eu des effectifs relativement modestes, sans commune mesure en tout cas avec l'importance qui leur était accordée au sein de la CMOPE.

Dans le cadre de cette contribution, écrire une histoire, forcément très abrégée, de la FIPESO ne présenterait guère d'intérêt⁸. On se contentera donc d'essayer d'analyser le rôle qu'elle a joué dans les années 1980, qui ont été marquées à la fois par un renforcement de la FIPESO (et plus généralement de la CMOPE, l'une et l'autre tirant parti de leur non-alignement), un engagement plus net dans la coopération et la solidarité internationales, la chute du mur de Berlin et l'appel d'air qu'elle a suscité, et enfin, ceci étant en partie conséquence de cela, le processus de fusion partielle des Internationales de l'enseignement en 1993.

4 Cette distinction ne doit pas être interprétée de façon exclusive, mais plutôt en termes de dominante. Au cours de la période contemporaine, les organisations d'enseignants combinent généralement les deux aspects

5 La même remarque peut être faite à propos des thèmes annuels d'étude de la FIPESO. Depuis 1945, les congrès ont traité de la question des organisations d'enseignants à deux reprises, sans que le terme de syndicat apparaisse jamais. En 1947, il s'agissait de « l'attitude des associations nationales pendant la guerre ». En 1953, le congrès d'Oxford a traité des « Buts, structures, vie et fonctionnement des organisations de professeurs ». Il s'agissait manifestement d'un compromis, beaucoup de ces organisations nationales portant le nom

de syndicat (ou *union* ou *federation* selon la langue).

6 Dans les pays anglo-saxons, le terme anglais de *profession* renvoie à un statut social plus proche de la profession libérale en France que de celle de profession tout court.

7 Parmi lesquelles il faut compter certaines anciennes colonies françaises d'Afrique, reproduisant au moment de l'indépendance la structure syndicale de l'ancienne métropole.

8 Voir *Esquisse historique, de 1912 à nos jours*, rédigée par André Drubay, qui fut secrétaire général de la FIPESO de 1972 à 1982.



La délégation du SNES au congrès de la FIPESO de 1968 : De gauche à droite : Petite, Blanchard, Kreisler, Hombourger, Hutchings, Drubay, Jeanine Chapard, Patard.

Réunion commune de la FIPESO et de la FIAI à Paris en 1974. À la tribune, on reconnaît de droite à gauche : Drubay (sec gal de la FIPESO), Camy-Peyret (sec gal du SNES) et Ouliac (sec gal du SNI).



Congrès de la FIPESO à Cambridge en 1985 : Jean Petite(sec gal) à la tribune, au centre.

Mon élection comme secrétaire général de la FIPESO

J'ai été élu secrétaire général de la FIPESO au congrès d'Elseneur en 1986. Je prenais la succession de Jean Petite, lui-même succédant à André Drubay⁹. En réalité, les secrétaires généraux de la FIPESO étaient issus du SNES depuis 1965¹⁰. Pourquoi cette permanence, qui allait donc « résister » au changement de majorité dans le SNES en 1967 ? Elle a d'abord une dimension historique : l'acte de naissance de ce qui allait devenir la FIPESO date des 26 et 27 mai 1912¹¹, la réunion initiale ayant regroupé... 5 personnes à Bruxelles (2 Belges, 1 Néerlandais et 2 représentants de la Fédération nationale des professeurs de lycée et du personnel de l'enseignement secondaire féminin de France). Le président et le secrétaire général seront d'abord belges. Ils passeront le flambeau à des Français en 1920.

Comme le secrétaire général est l'élément stable de la FIPESO¹², assurant la liaison entre les congrès annuels qui resteront longtemps les seules activités, il paraissait logique de confier ce poste (et les tâches correspondantes) à une personne disposant du soutien et des moyens d'une organisation nationale suffisamment forte. Ce qui, compte tenu de la composition de la FIPESO, restreignait en fait le choix. Après la période initiale belge, le secrétariat général sera donc occupé par des Français ou des Britanniques, à l'exception d'un très bref intermède néerlandais (1933-1935)¹³. En revanche, les contraintes n'étaient pas les mêmes pour les présidents, dont l'origine est beaucoup plus variée. Pendant longtemps, le président (il faudra attendre 1934 pour avoir une présidente, et ensuite 1952, 1981 et 1991, soit 4 sur 30 au total) sera tout simplement le responsable de l'association chargée de préparer le congrès suivant. Après la Seconde Guerre mondiale il y aura des élections pour des mandats de 2 ans renouvelables.

9 Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social - Nouveau Maitron*, par A. Dalançon.

10 Emile Hombourger, secrétaire général adjoint du SNES, devint secrétaire général en 1965 après en avoir été vice-président puis président (voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social - Nouveau Maitron*, par A. Dalançon)

11 En réalité, c'est un Bureau international des fédérations nationales du personnel de l'enseignement secondaire public, souvent abrégé en Bureau international de l'enseignement secondaire (BIES) qui a été mis en place. Il ne deviendra la FIPESO qu'en 1929, la décision définitive étant prise au congrès de Riga en 1933.

12 Signe de cette stabilité, les statuts en vigueur au moment de la dissolution de la FIPESO en 1993 prévoyaient que le mandat du secrétaire général était de 4 années, renouvelable sans limitation, alors que celui du président n'était que de 2 ans, renouvelable deux fois.

13 Ce qui explique, le siège de la FIPESO ayant été traditionnellement dans le pays du secrétaire général, que ses archives soient dispersées

Après la Seconde Guerre mondiale, l'activité internationale s'est développée, notamment au sein de la CMOPE. La FIPESO (comme la FIAI) avait par exemple un siège au Comité mondial de celle-ci. Il fallait donc quelqu'un de beaucoup plus disponible. Le budget de la FIPESO ne lui permettait pas de rétribuer un secrétaire général, même à temps partiel. Les syndicats français avaient l'avantage de disposer d'un système relativement généreux de décharges de service de la part de l'État employeur¹⁴. Ce qui leur permettait plus facilement de « détacher » un de leurs dirigeants au service de la FIPESO. La plupart des autres syndicats membres ne disposaient pas de ces facilités et salariaient leurs responsables. Ils auraient donc été obligés de rétribuer au moins partiellement une personne supplémentaire. Ce qui aurait évidemment représenté une charge qu'aucun d'entre eux ne s'est montré disposé à assumer.

Pour être complet, il faut ajouter une raison plus directement liée à la situation française. Les syndicats du premier et du second degré faisaient certes partie d'une même fédération, la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), mais s'opposaient tout de même assez régulièrement, tant sur la conception du système éducatif que sur les carrières des personnels qu'ils représentaient. Le second degré étant encore peu développé, le syndicat du premier degré avait nettement plus de membres que celui du second degré. Comme il aurait été peu réaliste d'espérer que les deux syndicats puissent jouer l'un et l'autre un grand rôle dans la même organisation internationale, c'est le syndicat des instituteurs qui avait régulièrement un représentant élu dans le Comité mondial de la CMOPE. La FIPESO représentait donc la seule possibilité pour le SNES d'exercer une responsabilité au plan international. On peut donc comprendre qu'il attachait beaucoup d'importance à son rôle dans cette organisation¹⁵. Cet aspect des choses allait être renforcé lorsque, dans les années 1960, le courant alors

entre la Belgique, l'Angleterre, les Pays-Bas et la France.

14 Plus précisément, une demi-décharge a été obtenue pour la FIPESO en 1972. Elle a été transformée en décharge complète en 1975 puis en « mise à disposition » en 1983. Certes, ces facilités ont été obtenues grâce à l'influence du SNES mais n'étaient pas imputées sur son contingent de « décharges de service ». Ce qui constituait objectivement un financement de la FIPESO par l'État français, en principe inacceptable pour les membres de la FIPESO plus jaloux de l'indépendance de l'organisation. Ce qui fait que ce système n'a jamais fait l'objet d'une publicité excessive, ni au sein de la FIPESO, ni en dehors ! La FIAI a de son côté préféré utiliser le contingent de décharges du Syndicat national des instituteurs (SNI).

15 C'est sans doute aussi la raison pour laquelle le SNES a proposé des responsables importants du syndicat pour le secrétariat général de la FIPESO : André Drubay avait été secrétaire général du SNES et Jean Petite, secrétaire général adjoint, avant d'être secrétaires généraux de la FIPESO, Louis Weber cumulant même les fonctions de secrétaire général adjoint du SNES et de secrétaire général de la FIPESO. À cette

proche du Parti communiste allait diriger le syndicat du second degré alors que celui du premier degré restait sous l'influence du courant proche du Parti socialiste. La rivalité « professionnelle » se doublait donc d'une lutte d'influence de nature plus politique, et ceci alors que la division Est-Ouest restait vive. Raison de plus pour le syndicat d'être très actif au sein de la FIPESO et d'y jouer un rôle¹⁶. Cela lui était d'autant plus facile que la nature même de la FIPESO faisait qu'on y attachait peu d'importance aux options politiques. En revanche, l'attachement très fort du SNES à la défense de l'enseignement secondaire ne pouvait que plaire aux associations en général plutôt traditionnelles en matière de conception de l'éducation.

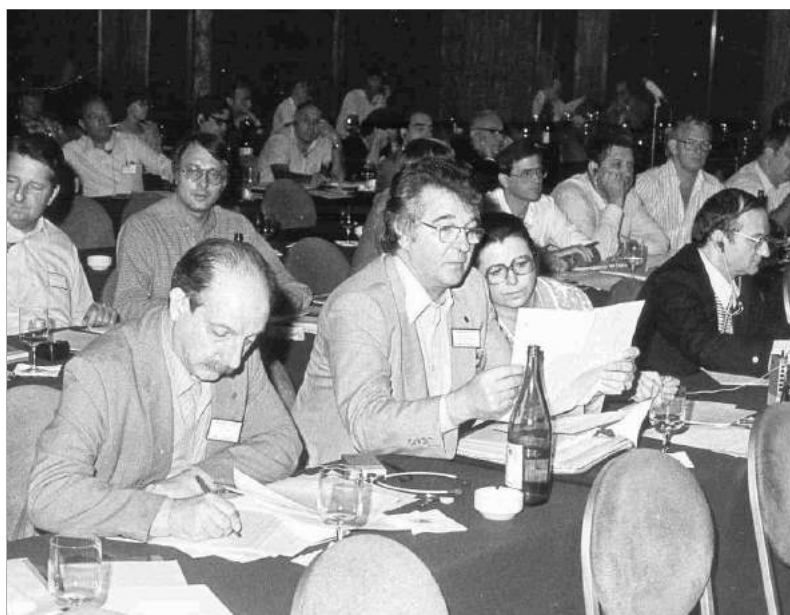
À l'époque, je n'avais guère d'expérience du syndicalisme international. Au sein du secrétariat national du SNES, j'étais en charge des questions pédagogiques et, à ce titre, responsable des contacts avec les institutions et organismes s'occupant des contenus d'enseignement et de la recherche pédagogique.

Professionnellement, j'enseignais les mathématiques dans un établissement de formation des professeurs de l'enseignement technique court¹⁷. C'était une position un peu atypique dans le syndicat, puisque j'enseignais dans un établissement faisant partie de l'enseignement supérieur et que les étudiants dont j'avais la charge étaient déjà diplômés de l'enseignement supérieur avant même d'entrer en formation.

J'étais donc parfois sollicité pour accompagner les délégations internationales du SNES, un peu comme « expert », en tout cas spécialiste, notamment pour l'enseignement technique.

À ce titre, j'ai donc participé à la conférence mondiale de la CMOPE à Lomé au Togo en 1984, parce que le sujet d'étude était précisément l'enseignement technique. Dans le même esprit, il m'était arrivé de faire partie de voyages syndicaux d'études (en RDA, en Yougoslavie). Ce qui était peu de chose, finalement, au regard de l'activité internationale du SNES, traditionnellement plutôt intense pour les raisons esquissées plus haut. Et, surtout, j'aurais été bien en peine de parler avec quelque compétence de la FIPESO. La décision de proposer ma candidature pour succéder à Jean Petite en 1986 a été prise peu avant l'été 1985, un peu comme une mesure d'urgence. Comme la mise sur orbite d'un secrétaire général de la FIPESO était un processus censé être de longue durée, le secteur international du SNES avait bien sûr préparé une candidature de longue date, celle de Madeleine Lagane. Mais l'écho rencontré auprès des autres organisations n'était pas très positif.

La délégation du SNES au Congrès FIPESO 1981
de g. à dr. : Albert Daum, Jean Petite, Madeleine Lagane,
Etienne Camy-Peyret



époque, le syndicat des instituteurs procédait différemment : le secrétaire général de la FIAI, Bernard Gicquel, n'occupait pas de fonction en vue dans son syndicat national. (Ce n'était pas vrai dans le passé, beaucoup d'anciens secrétaires généraux du SNI étant devenus président ou secrétaire général de la FIAI).

16 Une autre solution aurait été que le SNES adhère à la FISE, surtout après le changement de direction en 1967. Une décision allant dans ce sens a d'ailleurs été prise en 1970 du fait des incertitudes sur le financement de la CMOPE, soupçonnée de toucher des fonds via la CIA. Le SNES a donc décidé de suspendre sa participation à la CMOPE tout en restant à la FIPESO, et en demandant son adhésion à la fois au SPIE et à la FISE. Ce processus ne pouvait évidemment aboutir du fait que le SPIE refusait toute double appartenance. Adhérer à la seule FISE aurait posé des problèmes difficiles au plan interne et au sein de la FEN, au

moment où la direction du SNES espérait au contraire conquérir la majorité au sein de celle-ci. Cela aurait aussi isolé le syndicat sur le plan international par rapport à ses partenaires naturels en Europe de l'Ouest, au moment où il cherchait au contraire à intervenir activement au sein du syndicalisme européen en cours de constitution. Le SNES se contentera donc de devenir membre associé de la FISE. D'autres syndicats français de l'éducation, d'envergure nettement moindre, ont en revanche adhéré (ou continué à adhérer) à la FISE, le dernier à la quitter (si on peut utiliser ce mot s'agissant d'une coquille devenue vide) étant le SNESup en... 2007.

17 Jusque dans les années 1980, l'enseignement technique dit « court » permettait aux élèves d'obtenir un diplôme professionnel d'ouvrier ou d'employé qualifiés alors que l'enseignement dit « long » débouchait sur le baccalauréat technique et, éventuellement, l'enseignement supérieur.

La direction du SNES a donc jugé qu'il fallait d'urgence changer de candidat¹⁸. Une des raisons des réticences était le fait que l'ancienne candidate ne parlait pas de langue étrangère (situation malheureusement fréquente en France, même dans les milieux intellectuels), et notamment pas l'anglais. Ce qui indique d'ailleurs qu'une des qualités que les membres de la FIPESO demandaient à leur secrétaire général était la capacité de communiquer facilement avec elles.

Mon premier contact direct avec la FIPESO a donc été le congrès de Cambridge en juillet 1985 et je fus élu sans problème particulier un an après. Pourtant, ma candidature marquait une inflexion par rapport à la doctrine en cours jusque-là (en tout cas implicitement) dans le SNES.

Depuis 1967, beaucoup de membres de la direction du SNES étaient membres ou sympathisants du Parti communiste, avec quelques exceptions, qui apparaissaient comme des gages de diversité politique. André Drubay, chrétien et n'adhérant à aucun parti politique, et Jean Petite, membre du Parti socialiste, incarnaient en quelque sorte cette diversité au plan international. Ils avaient l'un et l'autre une grande habitude des relations internationales, participant à de nombreuses délégations et réunions dans le monde. Leur profil personnel constituait un avantage supplémentaire pour occuper le secrétariat général de la FIPESO.



La délégation du SNES au congrès de la FIPESO de 1985
de gauche à droite : Yves Eveno, Eugenio Bressan, Louis Weber, Andrée Béhotéguy

18 Cet accès soudain à des responsabilités internationales, un peu au détriment des activités nombreuses que j'avais en France, notamment dans le domaine de la représentation « externe » du syndicat, a été diversement interprété. Quelques années plus tard, le secrétaire général du SGEN-CFDT d'alors, Jean-Michel Boullier, me dira que, dans son

organisation et même au ministère (j'étais un des principaux porte-parole du SNES dans les conseils qui existaient alors – Conseil de l'enseignement général et technique et Conseil supérieur de l'éducation), on l'avait considéré comme... une mise à l'écart !

Personnellement, je venais de la composante réputée communiste de la direction, et mon élection marquait donc de ce point de vue un tournant. Certes, rien ne permet aujourd'hui de dire si, il y a quarante ans, les partenaires du SNES au sein de la FIPESO voyaient les choses ainsi. Et beaucoup de témoins directs ont disparu. Il faut dire que dans les années 1980, la guerre froide et la méfiance à l'égard des communistes n'étaient plus ce qu'elles avaient été. Par ailleurs, le caractère professionnel plutôt que syndical de la FIPESO faisait que les questions politiques n'étaient jamais abordées directement¹⁹. Ce qui n'empêchait pas certains représentants de la FEN et/ou du SNI de tenter de jouer sur des réflexes anticommunistes qui continuaient à exister, notamment au sein du SPIE dominé par l'*American Federation of Teachers* (AFT) américaine, qui ne cachait pas son engagement anticommuniste au plan national et international. Au sein de la CMOPE, la situation était certes un peu différente. Mais lorsque la question des négociations pour la fusion des Internationales s'est posée au Comité mondial de la CMOPE en 1990, j'ai été très clairement identifié par un des membres de cette instance, et même « dénoncé », comme communiste jouant le jeu de la FISE! Le plus surprenant est que la mise en cause, violente dans la forme, venait de John Pollock, alors secrétaire général de l'EIS d'Écosse, syndicat plutôt unitaire en général, et faisait suite à une intervention où je demandais seulement que, conformément à la tradition unitaire de la CMOPE, celle-ci engage des négociations avec l'ensemble des autres internationales, et pas seulement avec le SPIE.

La FIPESO dans les années d'après-guerre

Si l'on considère le nombre d'associations membres, on peut dire que la FIPESO était entrée depuis le début de la décennie 1980 dans une phase de net redressement. Celle-ci succédait à une période de développement après la Deuxième Guerre mondiale suivie, dans les années 1970, d'une phase de déclin marquée par le départ de quelques-uns des grands syndicats de l'éducation en Europe et dans le monde anglo-saxon. Mais ce mouvement de yoyo avait profondément changé la FIPESO. Celle des années 1980 n'était plus celle des décennies précédentes : les syndicats qui étaient partis ne sont pas revenus, en revanche la FIPESO s'est développée en Afrique, en Asie et en Amérique latine et, à partir de 1989, en Europe de l'Est.

Quels sont les facteurs pouvant contribuer à expliquer ces variations en dents de scie ? On peut en recenser plusieurs :

L'identité professionnelle

Dans l'*Esquisse historique* déjà citée, André Drubay, notant qu'il y a peu d'initiatives communes avec la FIAI avant 1946, avance l'idée que « les organisations membres de la FIAI ont un caractère syndical plus marqué que celles de la FIPESO ». Cela traduit sans doute le fait que les instituteurs, dont l'origine sociale et le cadre de vie étaient sensiblement différents de ceux des professeurs du secondaire, adhéraient plus volontiers à des syndicats liés à des confédérations ouvrières. Dans l'entre-deux-guerres, le syndicat français des instituteurs, par exemple, tout en étant un des initiateurs de la création de la FIAI, adhérait parallèlement à la CGT française et, à ce titre, à la Fédération syndicale internationale.

Rien de tel pour la grande majorité des organisations de la FIPESO de cette époque. Celles-ci sont plutôt attirées par la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI)²⁰, considérée comme le canal permettant de centraliser les revendications des professions intellectuelles, notamment auprès du Bureau international du travail (BIT) créé en 1919, où la CITI allait rapidement avoir ses entrées. Par ailleurs, la FIPESO a tissé très tôt des liens avec des organisations de même nature.

Aux États-Unis, la *National Education Association* (NEA) a été à l'origine (conférence de San Francisco en 1923) de la création de la *World*

19 Les statuts de la FIPESO l'interdisaient explicitement : « Cette fédération exclut de ses discussions tous les sujets de caractère politique et confessionnel [...] » (article 2).

20 Constituée en 1920, la Confédération des travailleurs intellectuels,

revendique pour ceux-ci un statut social particulier, entre les ouvriers et le patronat. Elle a été reconnue par la Société des nations et ses organismes spécialisés, dont le BIT.

Federation of Education Associations (WFEA). Celle-ci a tenté au cours des années qui ont suivi de « confédérer » la FIAI et la FIPESO. Mais la tentative a échoué, les responsables de la FIPESO s'étant contentés, en 1930, d'approuver « une collaboration qui, tout en respectant l'autonomie et l'indépendance des trois groupements sur des plans différents, conjugue leur action ». Il reste que s'ébauche déjà le schéma qui allait conduire plus de vingt ans plus tard à la création de la CMOPE, en dehors du cadre syndical international, certes profondément divisé alors.

Le temps des regroupements

Entre-temps, la Seconde Guerre mondiale allait cependant changer radicalement les choses. Dès avant la fin du conflit, en janvier 1945, des réunions d'enseignants se tiennent à l'initiative des organisations anglaises, seules en mesure à cette époque de se réunir librement et d'inviter les très nombreux enseignants de divers pays alliés qui étaient en Angleterre pour des raisons diverses. Un Comité provisoire est désigné pour réorganiser la FIPESO. Celle-ci sera associée immédiatement aux travaux préparatoires à la constitution de l'UNESCO et à la Charte des éducateurs que celle-ci prépare.

Mais c'est surtout au plan confédéral que la situation est radicalement nouvelle. Les syndicats britanniques (TUC), la CIO américaine et les syndicats soviétiques avaient commencé à se réunir dès le mois de décembre 1944 à Londres pour jeter les bases de la Fédération syndicale mondiale (FSM). Celle-ci regroupera la totalité des syndicats du monde, à l'exception des syndicats chrétiens, de l'AFL des États-Unis et, bien entendu, des nombreuses associations d'enseignants (dont beaucoup de membres de la FIAI et de la FIPESO) ne se considérant pas comme des syndicats. Ce qui allait donner lieu à deux initiatives séparées, l'une « syndicale », l'autre « professionnelle » :

- la constitution en juillet 1946 d'un Département professionnel international de l'enseignement (DPIE) au sein de la FSM, à l'initiative des syndicats français (SNES et SNI, syndicat des instituteurs). Le DPIE devient ensuite la Fédération internationale des syndicats de l'enseignement (FISE) ;

- la relance, par la NEA des États-Unis, du projet déjà ébauché avant-guerre, avec une nouvelle appellation : *World Organisation of the Teaching Profession* (WOTP)²¹, sans perdre de vue le souhait d'y intégrer les fédérations européennes.

La FIPESO et la FIAI n'ont guère apprécié cette

initiative. La FIPESO consent tout juste à envoyer un observateur au congrès de la WOTP en 1947. La FIAI est carrément opposée non seulement à une affiliation à la WOTP mais même à l'idée d'instituer une coopération entre les deux organisations. En revanche, FIPESO et FIAI créeront un comité permanent d'union en 1947.

Puis celui des scissions...

Mais l'unité sera de courte durée. La FSM éclate en janvier 1949. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) est créée, sur une base violemment hostile à la FSM, en décembre de la même année. C'est en effet la guerre froide qui commence !

La FIPESO et la FIAI continuent cependant à vouloir dépasser les clivages pour travailler en commun pour la paix – préoccupation très vive après les deux conflits mondiaux – et pour l'amélioration de l'éducation. La FIPESO avait proposé en 1948 de constituer un Comité d'Entente ouvert à toutes les fédérations internationales de l'enseignement²². La FIPESO, la FIAI et la FISE créent ce comité en 1948. La WOTP y participe au début comme observateur. Même le SPIE, reconstitué au sein de la CISL, en fut membre de 1951 à 1953. Ce qui tend à montrer encore une fois que si les organisations d'enseignants sont évidemment sensibles à l'air du temps – qui à l'époque était à la division – elles sont plus attachées à l'unité que dans d'autres secteurs professionnels.



Signature de la charte de Moscou par le Comité d'Entente en 1954 : E. Hombourger, M.L. Cavalier, E. Cossard

21 En français : Organisation mondiale de la profession enseignante (OMPE).

22 Fidèle à ses traditions, elle a importé dans ce comité le souci de

limiter « strictement son activité au domaine de l'enseignement, en dehors de toute question idéologique ou politique ».

Une question peut être posée ici : comment expliquer la survie de la FIPESO (et de la FIAI), mais aussi l'influence réelle qu'elles ont exercé, qui allait bien au-delà de leur importance numérique, alors que la période de l'après-guerre est aussi celle du développement du syndicalisme, y compris dans l'enseignement ? Leur apolitisme, ou plus exactement leur refus de discuter de questions directement politiques, a sans doute facilité leur cohésion interne au moment où les confédérations syndicales se divisaient au plan international. On peut raisonnablement penser aussi que la nature professionnelle des deux organisations a joué un rôle, leurs membres n'étant pas liés au plan national au même degré que les centrales syndicales aux partis politiques et aux gouvernements acteurs de la guerre froide.

Mais la FIPESO restait cependant en 1945 une fédération de taille très modeste : une vingtaine d'associations membres venant d'une quinzaine de pays, tous européens. Même en tenant compte du fait que l'enseignement secondaire était lui-même massivement européen à cette époque, cela ne faisait tout de même pas beaucoup ! Elle allait cependant enregistrer des adhésions nouvelles importantes jusque dans les années 1960 : la NUT anglaise, l'*American Federation of Teachers* (AFT) américaine, le syndicat belge de la confédération des services publics, les syndicats australien, allemand, israélien, etc. À la différence des membres d'avant-guerre, ces syndicats n'étaient pas des organisations propres au second degré. Ce qui peut être interprété comme un regain d'attractivité de la FIPESO elle-même, à mettre en relation avec le rôle de « pont », non seulement entre les syndicats et les associations professionnelles mais aussi – nouveauté de l'époque – entre l'Est et l'Ouest – qu'elle commençait à revendiquer fortement. La seule ombre dans ce tableau est le départ rapide (dès 1959) de l'AFT pour devenir, au sein du SPIE, le principal acteur du combat anti-communiste dans le mouvement syndical international des enseignants.

Ajoutons encore le fait que, si la FIPESO refusait les discussions de nature politique, elle n'échappait pas pour autant aux réalités du temps. En 1949, elle perdait la totalité de ses membres des pays d'Europe centrale et orientale²³. Ce sont encore les change-

23 Les associations nationales des pays Baltes, de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie.

24 Pour expliquer le rôle que la NEA a joué depuis les années 1920, tout en restant à l'extérieur des confédérations syndicales internationales, il faut tenir compte du fait qu'elle était, de loin, l'association la plus nombreuse du monde, en tout cas du monde occidental. D'où une disposition assez surprenante dans les statuts de la CMOPE : la NEA voyait son nombre d'adhérents (et donc ses cotisations) écrêtées pour ne pas disposer à elle seule de plus de la moitié des mandats. Ce qui aurait été le cas si on avait appliqué une stricte proportionnalité.

ments dans le champ politique qui lui ont permis de renouer avec le syndicat yougoslave en 1952 et d'accueillir... l'association des professeurs de lycée estoniens (en exil) en 1953.

La quatrième force

La NEA²⁴ américaine et la WOTP en étaient restées à leur projet de confédération mondiale des enseignants, en dehors du mouvement syndical international, même si la WOTP a accepté de participer au Comité d'Entente comme observateur. La division syndicale allait donner un supplément de crédibilité à leur projet auprès des associations de la FIPESO et de la FIAI. Les négociations pouvaient donc commencer. Mais les projets étaient très différents. La WOTP souhaitait constituer une organisation unique, à l'image de la « maison-mère », la NEA, qui ne distinguait pas dans sa structure premier et second degré. Elle était prête à se saborder, à condition que la FIPESO et la FIAI le fassent aussi. Celles-ci tenaient cependant à leur existence propre, chacune dans son domaine²⁵.



Louis Guilbert, « cégétiste », leader de la tendance B du SNES, principal opposant à l'adhésion du SNES à la CMOPE au congrès du syndicat de 1952.

25 Il n'existait pas de structure propre à l'enseignement supérieur. Cela pouvait sans doute s'expliquer à cette époque par son faible développement numérique et l'absence d'organisations semblables à celles qui se regroupaient dans les confédérations internationales. Il existait en revanche de longue date des relations « académiques » au-delà des frontières nationales. Au cours de la période que j'ai vécue, la question d'une 3^e fédération au sein de la CMOPE a parfois été posée. Mais dans le contexte des années 1980, elle n'avait aucune chance d'aboutir. Les associations et syndicats du supérieur adhéraient donc directement à la CMOPE, qui organisait des activités spécifiques à leur intention.



AG de la CMOPE à Francfort en 1956. On reconnaît de gauche à droite : Bernard Roulet (SNET), E. Camy-Peyret (SNET), Jeanne Lordon au 1^{er} plan (SNI), à l'ext- droite, Jean Mounoulou (SNPEN, membre du comité exécutif de la CMOPE) .

Le résultat, au bout de trois ans de discussions, fut la structure hybride décrite brièvement au début de cet article. La WOTP disparaît au sein de la CMOPE (très peu à vrai dire, tant les sigles se ressemblent)²⁶. La FIPESO et la FIAI deviennent des fédérations constituantes. Elles restent « maîtresses de leur organisation interne » et ont même « toute compétence pour entretenir dans leur domaine leurs propres relations extérieures ». Mais leurs associations membres deviennent *ipso facto* membres de la CMOPE et, surtout, la confédération et les fédérations se partagent les cotisations. S'il est vrai qu'un compromis traduit toujours un rapport de forces à un moment donné, il n'est donc pas étonnant que, ce moment passé, des conflits apparaissent pour récupérer ce qui a été concédé. C'est effectivement ce qui va se passer au sein de la CMOPE.

Une décennie de déclin de la FIPESO

La décennie 1970 n'a pas été bonne pour la FIPESO, en termes de membres tout au moins. Il y a eu certes quelques rares adhésions, souvent de petites organisations. Mais surtout le « retrait » de quelques

grands syndicats européens (la CGSP belge, la GEW allemande, la NUT anglaise et l'EIS écossaise) et de l'ATF australienne. Ces syndicats étaient confédérés au plan national et leurs confédérations étaient membres de la CISL. Ils se trouvaient donc dans une situation paradoxale : membres à travers leur confédération de la CISL, ils n'adhéraient cependant pas au SPIE, la fédération de l'enseignement de la CISL mais à la CMOPE, qui se voulait autonome par rapport aux confédérations syndicales alors en lutte ouverte (la FSM et la CISL).

Cette autonomie n'était pas de principe, comme pouvait l'être celle des associations professionnelles de la CMOPE, mais dictée par la volonté, qui est probablement une constante dans les organisations enseignantes, de ne pas prendre parti dans des conflits qui ne sont pas directement liés à l'éducation. Cette posture de l'entre-deux était encore vive dans les années 1970. Quittant la FIPESO, ces organisations sont donc demeurées à la CMOPE, à la seule exception de la GEW allemande et de la CGSP belge, qui ont rejoint l'AFT américaine (elle aussi ancien membre de la FIPESO) au SPIE. Il faut donc chercher

26 C'est encore plus flagrant avec le sigle anglais : la WOTP devenant

WCOTP.

les raisons de ces départs ailleurs que dans le souci de mettre les adhésions internationales en conformité avec celle des confédérations nationales. On peut en avancer plusieurs raisons.

La première est dans la pression de la CMOPE. Pour les dirigeants de celle-ci, les fédérations constituantes sont des ferments de division de la « profession enseignante ». Par ailleurs, ce qui est sans doute plus important pour eux, il y a un manque à gagner financier. La cotisation est en effet unique et les fédérations constituantes perçoivent 50% des sommes versées par les associations du second degré (mais seulement 10% des sommes versées au titre du second degré par les organisations « mixtes »). Tout départ de la FIPESO ou de la FIAI pour adhérer directement à la CMOPE se traduit par un transfert de recettes des fédérations vers la CMOPE, sans effet pour l'association nationale concernée.

Mais il faut tenir compte aussi des contextes nationaux. Un peu partout mais surtout en Europe, l'enseignement secondaire se développe. Les équilibres anciens entre primaire et secondaire sont donc en train de changer. Parallèlement, des organismes comme l'OCDE commencent à mettre l'accent sur l'augmentation considérable des coûts de l'éducation qui se dessine de ce fait. Les syndicats sont donc confrontés à des politiques nationales de l'éducation plus restrictives. Ils cherchent par conséquent tout naturellement à se renforcer. Cela peut se faire par des fusions entre associations de l'enseignement technique et de l'enseignement général, mais aussi entre associations du primaire et du secondaire (en tout cas du premier cycle du secondaire, notamment dans les pays scandinaves avec la création d'écoles de base couvrant toute la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans, en général).

Un autre moyen consiste à ouvrir le recrutement à des personnes jusqu'ici non éligibles. Des associations du second degré ont ainsi commencé à recruter des membres dans le primaire et réciproquement. Ce qui les a tout naturellement conduites à agir pour que leur représentativité au plan national soit reconnue aussi dans le nouveau domaine de recrutement. Être membre de la FIPESO au plan international pouvait de ce point de vue être un frein dans la mesure où cela identifiait l'association comme étant du second degré. Ce qui explique aussi certains départs ou alors des changements du mode d'adhésion à la CMOPE.

Une nouvelle période d'expansion : les années 1980

À partir de la fin des années 1970, la FIPESO va enregistrer coup sur coup plusieurs adhésions qui ont l'intérêt supplémentaire de constituer une percée vers des régions nouvelles du monde : Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, etc. Dans certains cas, il s'agit d'adhésions « automatiques », une association du second degré adhérent à la CMOPE est en effet automatiquement membre de la FIPESO. Mais il faut y voir aussi les résultats des efforts faits par les responsables de la FIPESO pour essayer de changer l'image européenne et un peu élitiste de leur fédération. L'habitude avait été notamment prise d'organiser, au cours des congrès de la CMOPE, une session consacrée aux activités des fédérations constituantes. Au sein de la FIPESO, plusieurs organisations membres (notamment le SNES, les syndicats anglais et ceux des pays scandinaves) avaient pour leur propre compte établi des relations avec les syndicats et associations d'Afrique ou d'Amérique latine.

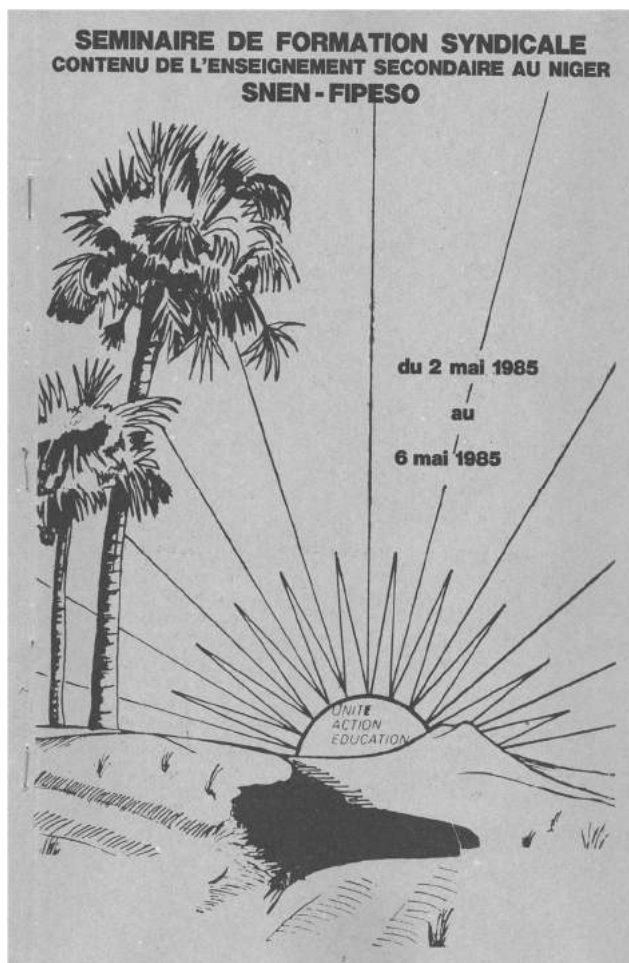
Trois phénomènes distincts vont avoir une influence très forte sur la FIPESO et sur son rayonnement : l'ouverture vers l'Afrique à travers le programme africain de la FIPESO, l'accueil des syndicats des pays d'Europe centrale et orientale après la chute du Mur de Berlin et, parallèlement, un rôle nettement plus important au sein de la CMOPE elle-même. Comme on peut s'y attendre, on retrouvera dans chacun de ces domaines les tensions existant depuis l'origine entre la CMOPE et ses fédérations constituantes, de même que, occasionnellement, les conflits de nature plus politique caractéristiques de la guerre froide (au moins jusqu'à la chute du Mur qui allait redistribuer les cartes de fond en comble).

Le programme africain de la FIPESO

Si on rassemble sous ce vocable toutes les actions de solidarité entreprises par les associations membres de la FIPESO et la FIPESO elle-même au tournant des années 1970-1980, on obtient un ensemble assez divers. Avec cependant des lignes de force : ce sont surtout les syndicats britanniques et français qui sont à l'initiative de ces contacts, non pas au hasard mais principalement avec les enseignants des anciennes colonies, anglophones et francophones respectivement. Ces relations n'avaient en réalité jamais cessé depuis les indépendances vingt ans auparavant, les dirigeants des nouvelles organisations ayant souvent été formés dans les syndicats de l'ancienne puissance coloniale.

On restreindra ici le propos à une série de séminaires organisés sous l'égide de la FIPESO et de

l'un de ses membres, le syndicat norvégien du second degré NUFO. Les partenaires étaient la CMOPE, l'Organisation panafricaine de la profession enseignant (OPAPE) et les associations ou syndicats nationaux bénéficiaires du programme.



Brochure du séminaire SNEN-FIPESO de 1985

Ce programme consistait en séminaires organisés par pays sur le thème général des « structures et du contenu de l'enseignement secondaire en Afrique ». Ils rassemblaient des enseignants et des responsables du syndicat concerné, les conférenciers étant en général des responsables des ministères de l'Éducation (administrateurs, inspecteurs, etc.). Les « experts » de la FIPESO (un ou deux par séminaire) n'intervenaient pas dans la formation elle-même et se contentaient en général d'une courte intervention introductive. En somme, la FIPESO suppléait en quelque sorte les administrations nationales qui n'avaient pas toujours les moyens financiers d'organiser ce type d'activités.

27 Ce n'est que dans la décennie suivante qu'il prendra des positions plus revendicatives et mènera des actions quand il considérera que la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel rompait le consensus qui existait auparavant. Cela se traduira par une forte

Chacun des partenaires avait bien entendu de bonnes raisons de s'engager dans ce programme. L'OPAPE, reprenant en cela une préoccupation permanente de la CMOPE, était soucieuse de favoriser la participation des enseignants et de leurs organisations à la définition et la mise en œuvre des politiques d'éducation. Avec une particularité, qui n'était pas propre à l'Afrique : vingt ans après les indépendances, le syndicalisme africain restait très intégré aux jeunes appareils d'État et aux partis uniques qui les dirigeaient. Il n'était reconnu que dans la mesure où il participait à la gestion des systèmes éducatifs²⁷. Les positions syndicales se confondaient donc avec celles des gouvernements ou, plus exactement, les syndicats relayaient les initiatives et les réformes gouvernementales auprès des enseignants. Celles-ci étaient fortement influencées par l'UNESCO, qui avait des bureaux très actifs en Afrique et suivait de près la mise en œuvre des réformes. Or, la fin de la décennie 1970 marque un infléchissement. En 1961, la conférence des ministres de l'Éducation de l'UNESCO d'Addis-Abeba avait fixé l'objectif de généraliser l'éducation primaire au cours des vingt années suivantes. Cet objectif n'était certainement pas atteint en 1981. Malgré cela, le temps était venu de s'intéresser aussi à l'enseignement secondaire. Celui-ci était fortement attaqué, les programmes étant décrits comme trop théoriques, livresques, pilotés par les examens et, par conséquent, adaptés seulement au petit nombre de ceux qui allaient poursuivre leurs études à l'université dans les anciennes métropoles. Ce qui revenait dans les faits à les mettre en phase avec les exigences de ces universités, plus précisément le Bureau des examens de Cambridge pour les anciennes colonies anglaises et le baccalauréat (français) pour l'ancienne Afrique française. C'est la raison pour laquelle « l'OPAPE ressent l'urgent besoin de la communauté éducative d'exprimer son opinion sur l'évolution future de l'éducation secondaire en liaison avec les objectifs nationaux de développement »²⁸. L'OPAPE reprend à cette fin quelques-uns des grands thèmes popularisés alors par l'UNESCO : révision profonde des programmes d'enseignement, développement d'un enseignement de la technologie, participation des enseignants. On était alors à l'époque des conférences des ministres de l'Éducation de Harare au Zimbabwe en 1982 (qui a adopté la Déclaration de Harare) et de Yaoundé en 1984 (« Quelle école pour l'Afrique en l'an 2000 ? »). Ces conférences portaient sur l'ensemble du système éducatif et abordaient des thèmes comme l'enseignement des sciences, la

répression et des licenciements massifs dans certains pays.

28 OPAPE, *Contexte et buts du programme sur le contenu de l'éducation secondaire en Afrique*, 1982, archives de l'IRHSES.

technologie, et aussi l'enseignement des langues africaines, thèmes très présents dans les séminaires du programme africain.

Pour la FIPESO, le programme africain venait à point nommé pour illustrer la volonté de sortir du cadre européen traditionnel, de donner une forme concrète aux projets élaborés par certaines de ses associations membres mais que celles-ci n'étaient pas en mesure de réaliser par leurs propres moyens et de répondre aux demandes de coopération formulées par plusieurs syndicats africains que la FIPESO avait déjà eu l'occasion d'inviter à ses congrès.

Des textes de l'époque illustrent bien cette genèse à dimensions multiples : « La FIPESO espérait depuis au moins quatre ans monter un projet à petite échelle en Afrique pour donner à des enseignants du second degré la possibilité de se rencontrer et de chercher des solutions à leurs problèmes communs. Les premières discussions ont eu lieu au cours de l'Assemblée mondiale de la CMOPE à Brasilia en 1980. Les progrès ont été lents, pour deux raisons principales. Il était impératif que tout programme de la FIPESO en Afrique soit vu comme une partie intégrante de l'activité totale de la CMOPE et non comme quelque chose de différent. Il ne devait être perçu par personne comme une tentative d'importer en Afrique l'un quelconque des clivages qui ont existé traditionnellement dans certains pays industrialisés. Ni comme une tentative d'imposer aux enseignants africains une quelconque vision de la façon dont l'enseignement secondaire devait être organisé. La seconde raison est beaucoup plus simple : la FIPESO elle-même n'a pas beaucoup d'argent. [...] Les problèmes non financiers ont été abordés au cours de l'assemblée de la CMOPE de 1982. Comme présidente de la FIPESO, j'ai été l'hôtesse d'un déjeuner où les représentants de toutes les organisations pouvant être concernées (y compris l'OPAPE) pouvaient parler de leurs projets et surmonter les hésitations qu'elles pouvaient avoir. Le projet de programme et de budget du premier des séminaires, à tenir au Zimbabwe, ont été élaborés au cours du Congrès de la FIPESO de 2003 à Toronto, auquel des représentants de 5 pays africains ont participé, NORAD payant leur déplacement et la FIPESO leur séjour. »²⁹.

Ce bref extrait met en évidence les deux axes forts des débats à propos du programme africain : ne pas diviser ; comment financer le programme ? Le premier peut être résumé sous la forme suivante : ne rien

faire qui nuise à l'unité des enseignants en Afrique. Cela avait une dimension géopolitique : comme son nom l'indique explicitement, l'OPAPE s'inscrivait dans la tradition panafricaniste popularisée par Kwame Nkrumah, le premier président du Ghana indépendant. Le siège de l'OPAPE était d'ailleurs à Accra. Dans cette optique, l'objectif était l'unité de l'Afrique. Mais l'unité, pour l'OPAPE comme pour la CMOPE, était aussi et même d'abord celle des enseignants. D'où une méfiance forte, surtout du côté de l'OPAPE et en son sein du côté de l'Afrique anglophone, par rapport à la FIPESO, perçue comme possible porteuse des divisions « européennes » du syndicalisme enseignant entre premier et second degré. La CMOPE de son côté, comme il a déjà été dit, ne faisait rien en règle générale pour valoriser l'action de ses fédérations constituantes. Il fallut donc de nombreuses discussions avant que tout le monde accepte l'idée que la FIPESO était la mieux placée pour conduire le programme africain, bien entendu avec l'OPAPE.

Et cela d'autant plus que, c'est le deuxième axe, un concours de circonstances faisait que la FIPESO pouvait compter sur des moyens financiers relativement importants grâce à NUFO, le syndicat norvégien du second degré, dont le président, F.O. Kaltenborn, avait aussi présidé la FIPESO en 1979-1981. Et ce syndicat, à l'époque tout au moins, était très attaché à son identité de syndicat du second degré et de membre de la FIPESO. Le mécanisme de financement était relativement simple. La Norvège, comme les autres pays scandinaves, consacrait des ressources importantes à ce qu'on appelait alors l'aide au Tiers-monde, avant même les fortes incitations des Nations-Unies à l'approche de la fin du siècle. Comme le pays n'avait pas de passé colonial – ayant au contraire souffert dans le passé de la domination danoise –, ces ressources n'étaient pas prioritairement destinées à telle ou telle région du monde. Elles étaient gérées par une agence gouvernementale, NORAD. Celle-ci les répartissait entre les associations, organisations non gouvernementales ou syndicats lui soumettant des projets, à charge pour ceux-ci d'apporter 20% du coût total du projet sur leurs fonds propres. NUFO gardait donc la haute main sur la gestion financière du programme, la FIPESO et certaines de ses organisations membres mettant le programme en œuvre avec l'OPAPE. Dans les faits, la FIPESO pouvait s'appuyer sur les liens existant antérieurement : le syndicat anglais AMMA³⁰ s'est

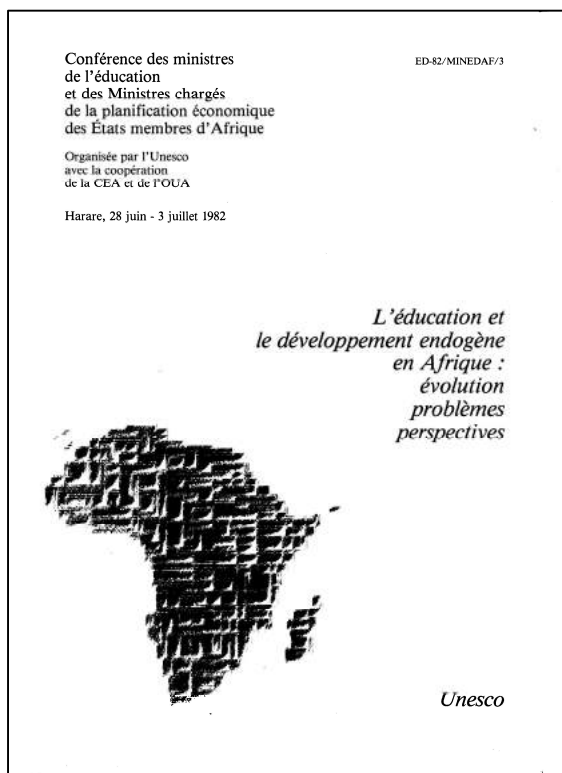
29 Ce texte est extrait de la présentation du programme faite par la présidente de la FIPESO à l'ouverture du premier séminaire, au Zimbabwe. Le discours de Joyce Baird ainsi que les documents relatifs aux dispositions financières (accord de NORAD), ainsi qu'un récit très complet sur « Ma visite au Canada 16-31 juillet 1983 » par P. Mabande,

du Zimbabwe, figurent dans les archives de la FIPESO confiées à l'IRHSES.

30 *Assistant Masters' and Mistresses' Association*, organisation très nombreuse mais n'adhérant pas à l'époque au *Trades Union Congress*

donc principalement occupé du programme dans l'Afrique anglophone et le SNES de France dans l'Afrique francophone.

Le bilan du programme qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de la décennie 1980 fut largement positif pour la FIPESO en termes de notoriété et, par conséquent, de « poids » symbolique au sein de la CMOPE. Par ailleurs, pas moins d'une dizaine de syndicats africains ont adhéré à la FIPESO au cours de cette période. Mais, produit en quelque sorte condensé des tensions anciennes, ils venaient tous d'Afrique francophone ! Pour les pays anglophones, l'influence de l'OPAPE et son refus de voir les syndicats adhérer aux fédérations constituantes restaient entiers. En retour, les congrès de la FIPESO verront une participation africaine de plus en plus forte au cours de la décennie et le comité exécutif accueillera un membre africain à partir de la même période. Ce qui rompt définitivement avec le caractère « européen » de la fédération et changera profondément le regard porté sur elle.



Pour les syndicats africains eux-mêmes, il est évidemment plus difficile de porter un jugement global. La première phase du programme a fait l'objet d'une évaluation par deux universitaires du Nigeria (P.A.I. Obanya, professeur à l'Institut de l'éducation de l'université d'Ibadan puis expert de l'UNESCO, et

Joseph Itotoh, président de l'OPAPE et plus tard de la CMOPE)³¹. En fait, elle s'apparente plutôt à un rapport final, rendant compte des activités entreprises. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la règle était l'existence de partis uniques, à quelques exceptions près, avec des dirigeants à peu près inamovibles. Les syndicats avaient donc une autonomie d'action plutôt faible. C'est la raison pour laquelle, au-delà du caractère très professionnel du contenu des séminaires, la préoccupation de renforcer les syndicats n'était jamais absente. Ma conviction est que cet aspect des choses a peut-être joué un rôle, mais de façon très marginale. Les séminaires ne touchaient pas en effet la masse des enseignants, mais tout au plus une cinquantaine de personnes, par nature parties prenantes du système. En ce sens, le programme africain de la FIPESO n'a certainement pas échappé aux contraintes et aux limites de ce type d'« aide » au Tiers-monde !

La chute du mur de Berlin et la ruée vers l'Est

Avant-guerre, comme il a été dit plus haut, la FIPESO avait des membres dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. Elle avait tenu très souvent son congrès annuel dans l'un de ces pays (Prague en 1923, Varsovie en 1924, Belgrade en 1925, Bucarest en 1928, Riga en 1933). Ce qui voulait dire aussi, selon la règle de l'époque, que ces pays ont occupé la présidence de la FIPESO aux mêmes dates. Après la guerre, ces associations, qui avaient très probablement disparu avec les réorganisations politiques et syndicales intervenues après-guerre avec la constitution du « camp socialiste », ne sont pas revenues à la FIPESO. Seule exception, qui n'en était pas vraiment une au regard de cette problématique, le retour, en 1952, du syndicat yougoslave du second degré, qui allait fusionner trois ans plus tard avec celui du premier degré.

La mémoire de ces contacts anciens a très certainement contribué à entretenir au sein de la FIPESO, comme dans d'autres organisations, un sentiment qu'on pourrait appeler de « frères séparés », qui allait permettre la « réintégration » en quelque sorte immédiate et sans aucune condition des syndicats des pays de l'Est qui allaient en faire la demande.

On retrouve ici un des effets, positif en l'occurrence, de la primauté du sentiment de l'unité du monde enseignant (et de la recherche de cette unité) sur les attitudes plus perméables aux influences poli-

(TUC).

31 J.O. Itotoh, P.A.I. Obanya, *Evaluation of Cmope/Fipeso/Nufo/Opape* 16

programmes on « Content of secondary education in Africa », 1984-1985, disponible en anglais dans les archives de l'IRHSES.



Séminaire de la FIPESO au Sénat à Paris (10-12 mars 1989)
 au centre de la photo L. Weber, secrétaire général, à sa gauche, Ernst Kiel, président.

tiques et aux exclusives auxquelles elles ont donné lieu au cours de cette période de grandes tensions internationales entre l'Est et l'Ouest. La FIPESO partageait ce sentiment avec la CMOPE et la FIAI. Très rapidement, ces organisations vont donc organiser des activités « professionnelles » avec les anciens « syndicats officiels », sans négliger pour autant les nouvelles organisations en train de se créer ou celles plus anciennes comme Solidarnosc en Pologne.

Cette attitude positive n'était pas du tout partagée par le SPIE et, surtout, par ses éléments les plus proches de l'AFT américaine. Dès la chute du Mur, en liaison avec les ambassades américaines et leurs « conseillers » spécialisés, de nombreuses sessions de formation se sont tenues pour créer de nouveaux syndicats « libres » (en n'oubliant pas les cours d'anglais intensifs pour faciliter la communication). Était reprise ainsi la stratégie appliquée avec plus ou moins de succès dans d'autres parties du monde. En Amérique latine, ces officines ont ainsi essayé, jusque dans les années 1980, de créer, sans beaucoup de succès à vrai dire, des syndicats opposés aux syndicats en lutte contre les dictatures et taxés de ce fait de « communistes ». Ce qui fait que les nouveaux venus ne se sont pas vraiment développés, apparaissant objectivement comme des syndicats « jaunes », complices des États-Unis et de leur alliés

locaux. D'où une méfiance durable à l'égard du SPIE, qui persistera quelque temps envers l'IE. On pourrait dire à peu près la même chose pour l'Afrique, où les grands syndicats, certes dans une situation assez proche des « syndicats officiels » d'Europe de l'Est au plan institutionnel national, resteront jusqu'au bout plutôt fidèles à la FSM et, dans le cas de l'enseignement, à la CMOPE. Même en Europe de l'Est, et parce qu'ils s'opposeront rapidement aux politiques libérales des nouveaux gouvernements, les continuateurs des anciens syndicats officiels resteront en position de force, à quelques exceptions près.

Au sein de la FIPESO, cette politique de la « main tendue » faisait l'unanimité. Dans ce cadre, j'ai donc eu l'occasion de parcourir au printemps 1990 un certain nombre de pays pour rendre visite aux syndicats (Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Slovaquie, Serbie...) ³². J'y ai trouvé des « ex-syndicats officiels » plutôt sur la défensive, inquiets de voir la situation des enseignants se dégrader encore, inquiets aussi pour le patrimoine accumulé, au temps où leur rôle était essentiellement un rôle social (colonies de vacances, maison de santé ou retraite, etc.). Pour eux, l'offre de rejoindre la FIPESO apparaissait comme un moyen de sortir de leur isolement. Les « nouveaux » syndicats tenaient en général un discours beaucoup plus politique contre l'ancien régime, à l'exception notable du syndicat

32 La « concurrence » était cependant vive. J'ai ainsi croisé dans les couloirs de l'aéroport de Vienne, une forte délégation du SPIE partant en Roumanie alors que j'étais moi-même en route pour la Hongrie ! Sans le

dire, nous savions l'objectif de nos voyages respectifs !



60^e congrès de la FIPESO à Madrid en juillet 1991

polonais Solidarnosc³³. Leurs dirigeants étaient très nettement plus jeunes et beaucoup plus attirés par le SPIE, dont les militants les avaient formés. Seul un « nouveau syndicat » bulgare rejoindra d'ailleurs la FIPESO et la CMOPE avant l'unification au sein de l'Internationale de l'Éducation. Il reste que les stratégies de la CMOPE et de la FIPESO d'une part, celle du SPIE d'autre part, étaient radicalement différentes : volonté de réintégrer, sans exclusive, les organisations des pays d'Europe centrale et orientale dans le cercle des relations syndicales internationales pour les premières, ce qui les conduisait d'ailleurs à prendre contact avec toutes les organisations, les « anciennes » et les « nouvelles » ; le SPIE refusant en revanche tout contact avec les anciens « syndicats officiels », au bénéfice des seuls nouveaux syndicats, qu'ils avaient pour l'essentiel contribué à créer de différentes manières.

L'intérêt de la FIPESO pour ces nouvelles relations désormais possibles ne partait pas de rien. Le SNES était, on l'a vu, membre associé de la FISE. Il rencontrait donc relativement souvent les syndicats des pays de l'Est européen. Il en était de même des

syndicats grecs, qui ont traditionnellement joué un rôle de pont entre l'Est et l'Ouest³⁴. Les syndicats scandinaves avaient eux aussi des relations, plus particulièrement avec les pays baltes. Enfin, concours de circonstance, le président de la FIPESO entre 1989 et 1991, était l'Irlandais Kieran Mulvey, dont le pays avait toujours refusé d'adhérer à l'OTAN, les confédérations syndicales n'adhérant pas à la CISL, cas rare en Europe de l'Ouest. Il était donc presque naturel que la FIPESO réponde positivement à l'invitation d'assister au congrès de la FSM à Moscou en 1990. J'y ai donc participé avec Kieran Mulvey, la CMOPE étant elle aussi représentée par un membre norvégien de son Comité exécutif. C'était, mais nous ne le savions pas encore, le dernier « vrai » congrès de la FSM. Nous avons pu assister au spectacle insolite de syndicats soviétiques visiblement sceptiques sur l'avenir de la FSM (et le leur propre, très probablement) littéralement suppliés par de nombreux intervenants invités d'Europe de l'Ouest, non membres de la FSM, notamment de syndicats des TUC britanniques, sur le mode : « Ne sabordez pas la FSM, cela entraînerait une rupture des rapports de force dans le monde au détriment du syndicalisme ».

33 Pour le principal représentant de la branche éducation de *Solidarnosc*, qui n'était cependant pas organisé explicitement en branches professionnelles comme le sont traditionnellement les syndicats, le problème principal était celui des salaires et non la condamnation du régime communiste. C'est par lui que j'ai appris que l'échelle des salaires pour l'ensemble des salariés du pays comportait 15 niveaux et que les enseignants étaient au tout dernier niveau. Même chose pour la retraite (rencontre en avril 1990).

34 Ils jouaient aussi ce rôle avec le Moyen-Orient. Organisateur du congrès de la FIPESO à Delphes en 1987, ils avaient par exemple invité

le syndicat syrien de l'enseignement. Ce qui était une nouveauté pour la FIPESO et allait provoquer un incident de séance, les délégués syriens quittant la salle lorsque le représentant d'un des deux syndicats israéliens, membres de la FIPESO, a pris la parole pour la première fois au cours du congrès. Ce qui était assez habituel à l'époque dans d'autres arènes mais n'était pas acceptable pour la FIPESO. D'où des interventions fortes du secrétaire général et du président de la FIPESO pour le rappeler. La suite du congrès s'est heureusement déroulée sans autre incident de ce type.

Le résultat de ces efforts fut rapide : deux syndicats bulgares (le syndicat « ex-officiel » et un « nouveau » syndicat) et le syndicat hongrois des enseignants ont adhéré dès 1990. Ils seront suivis par le syndicat des travailleurs de l'enseignement et de la science de l'ex-URSS (devenue Confédération des États indépendants) et le syndicat des enseignants slovènes.

Mais la « question politique » évoquée plus haut allait rapidement surdéterminer ce processus. Dès lors qu'une association était acceptée par la FIPESO, elle devenait quasi automatiquement membre de la CMOPE, dans la mesure où celle-ci mettait au premier rang l'unité des enseignants au plan international et n'avait donc dans ses statuts aucune disposition lui permettant de « filtrer » les adhésions³⁵. La FIPESO fut donc accusée plus ou moins ouvertement de faire entrer le loup dans la bergerie au moment où les négociations en vue de la fusion de la CMOPE et du SPIE étaient déjà bien engagées et où ce dernier ne voulait pas être mis devant le fait accompli d'avoir à accepter des membres dont il ne voulait pas. Un moratoire sur les adhésions fut donc décrété au cours de l'année 1991 et le syndicat ex-soviétique ne devint donc jamais membre de la CMOPE. Ce qui permit de lui refuser le statut de membre fondateur de l'IE et le contraignit à passer par les fourches caudines du « Comité d'experts pour les affiliations », institué par la Constitution de l'IE et constituant le filtre qui n'existait pas à la CMOPE.

Vers l'unité organique

La coexistence, à maints égards paradoxale entre la CMOPE et le SPIE, a déjà été signalée. Les grands syndicats d'enseignants européens, à la seule exception de la GEW allemande, adhéraient à la CMOPE et non au SPIE, alors que leur confédération était membre de la CISL, dont le SPIE était pourtant la fédération de l'enseignement. C'était le cas aussi pour les syndicats australiens, très actifs dans le mouvement syndical international. Le SPIE considérait donc la CMOPE comme une anomalie, d'autant moins acceptable qu'elle empêchait son propre développement. Son objectif véritable n'était pas la fusion mais le ralliement des seules organisations qui l'intéressaient réellement, c'est-à-dire les syndicats, à l'exclusion des associations professionnelles. Et même, parmi les syndicats, la préférence allait évidemment vers ceux qui, à l'instar de l'AFT américaine, refusaient toute relation avec le « monde communiste ».

À sa création en 1952, comme on l'a vu, la CMOPE était constituée d'organisations non seulement majoritairement « professionnelles » mais qui, dans le contexte de l'époque, n'envisageaient absolument pas d'adhérer à une confédération internationale de travailleurs. En revanche, la CMOPE mettait au premier rang de ses objectifs « l'unité de la profession enseignante ».

Autre partenaire potentiel dans le processus d'unification, la FISE avait certes beaucoup d'adhérents, mais ils venaient essentiellement des pays socialistes ou, plus généralement, de pays du Tiers-monde à parti unique, où les syndicats n'avaient guère d'autonomie. Pour un syndicat des pays développés, adhérer à la FISE revenait donc à se priver des contacts avec les organisations affrontant des gouvernements aux politiques de plus en plus semblables. Une des solutions permettant néanmoins de garder le contact était le statut de membre associé ou, plus simplement, la participation aux activités de la FISE, essentiellement à ses congrès. Enfin, la CSME considérait le pluralisme syndical comme un principe, comme l'ensemble du syndicalisme d'inspiration chrétienne. Elle n'était pas intéressée, à cette époque du moins, par une éventuelle fusion avec d'autres.

Beaucoup de ces caractéristiques allaient se modifier au cours des années 1970 et 1980. La fin de la guerre froide rendait moins vif le désir de beaucoup d'organisations d'échapper aux divisions entre l'Est et l'Ouest en adhérant à la CMOPE plutôt qu'au SPIE. Par ailleurs, la distinction entre organisations « professionnelles » et « syndicales » perdait elle-même une partie de son sens, notamment parce qu'à partir des années 1970 et surtout 1980, les politiques gouvernementales allaient être de plus en plus libérales (restriction des budgets de l'éducation, privatisation, mise en cause des statuts des enseignants, attaque contre les organisations, etc.) Ce qui allait conduire les associations se voulant « professionnelles » à se comporter de plus en plus comme des syndicats. On peut d'ailleurs noter que la distinction entre associations « professionnelles » et « syndicales » a toujours été asymétrique : les syndicats d'enseignants ont toujours revendiqué leur caractère « professionnel » et accordé une large place dans leurs réflexions et leurs revendications aux questions du « métier d'enseignant » ; les associations « professionnelles » ont en revanche longtemps nié leur caractère syndical. Il faut dire que dans certains pays, les enseignants n'avaient d'ailleurs pas le droit de se syndiquer, encore moins de recourir aux modes d'action traditionnels des syndicats comme la grève.

35 En réalité, la seule contrainte était d'être une organisation nationale. Le seul autre obstacle possible valait pour les organisations d'un pays où la CMOPE avait déjà un membre. Celui-ci pouvait s'opposer à l'entrée

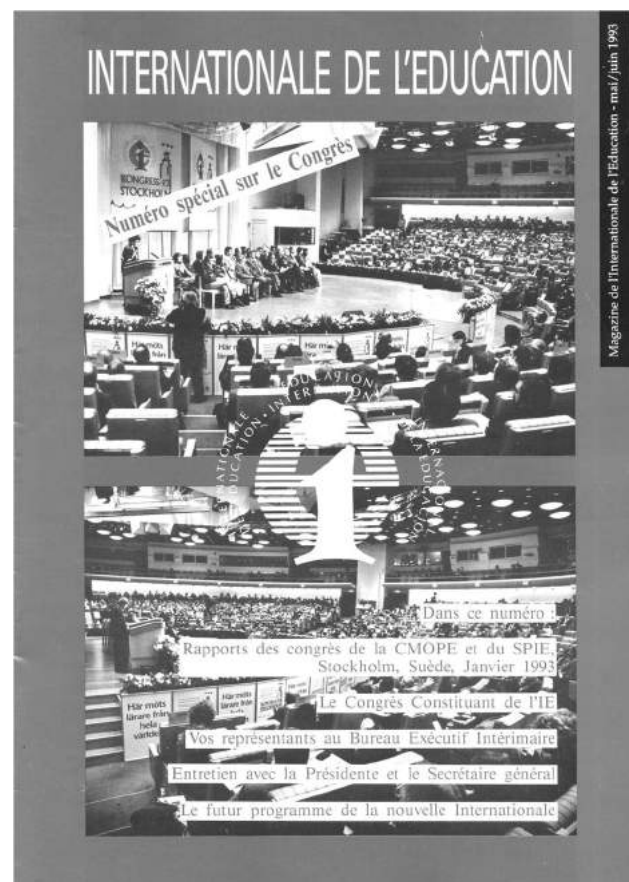
d'un concurrent national. Mais même cet obstacle pouvait être effacé par un vote au sein de la CMOPE.

L'exemple des États-Unis illustre cette lente évolution. La NEA (créée en 1857 !), de loin la plus nombreuse avec aujourd'hui plus de 3 millions de membres, a été en première ligne, on l'a vu, pour créer la CMOPE, qui se veut « professionnelle », au lieu d'adhérer à la FSM. Mais elle considère, à partir des années 1960, que ses activités sont de nature syndicale, sans que cela la conduise cependant à adhérer à l'AFL-CIO. L'AFT, en revanche, se revendique comme un syndicat (*labor union*). Dès sa création en 1916, elle a adhéré à l'*American Federation of Labor* (AFL) pour rejoindre l'AFL-CIO au moment de la fusion avec la *Confederation of Industrial Organizations* (CIO). Elle a mené des grèves très dures après la Deuxième Guerre mondiale, ce qui, dans le contexte américain, a conduit en prison un certain nombre de ses dirigeants locaux, dont Albert Shanker, son futur président. Beaucoup moins nombreuse (400 000 membres dans les années 1960-1970 mais 1,5 millions aujourd'hui, après certes un élargissement de son champ de syndicalisation au domaine de la santé), l'AFT, revendique pourtant hautement son caractère « professionnel ». Cet effacement des frontières fait que, dès les années 1970, des fusions ont eu lieu entre les structures de la NEA et celles de l'AFT dans plusieurs États. Mais elles échoueront à plusieurs reprises au niveau national, la dernière fois à la suite du vote négatif du congrès de la NEA. Mais le fait que ces discussions, inimaginables il y a cinquante ans, sont reprises de façon récurrente, montre qu'aujourd'hui, l'unité et la force potentielle qu'elle donne à l'organisation (sans compter les économies venant de la fusion/réduction des appareils) est largement prédominante par rapport au souci d'affirmer un caractère plus « syndical » ou plus « professionnel »

Cette double évolution – la fin rapide des antagonismes de la guerre froide, le rapprochement entre syndicats et associations « professionnelles » –, associée à la nécessité économique de diminuer les frais de fonctionnement en fusionnant les appareils relativement lourds dont chacune des Internationales s'était dotée, allait contribuer à accélérer un processus de fusion que personne n'espérait si rapide. Pour la FIPESO et la FIAI, le prix à payer était lourd, puisqu'elles allaient disparaître purement et simplement en tant que structure ayant une certaine autonomie. La CMOPE a toujours cherché à les « intégrer » davantage dans sa structure. Elle n'allait donc pas passer à côté de l'occasion de le faire. Le SPIE considérait les fédérations constituantes comme la marque même du caractère (trop) « professionnel »

de la CMOPE et n'avait donc nullement l'intention de les reproduire dans la nouvelle structure. Le compromis se fit donc sur la création de Comités sectoriels (4 pour faire bonne mesure : premier et second degrés, supérieur, enseignement technique). Mais, différence essentielle, il s'agissait de simples structures de travail, sans aucune autonomie au sein de l'IE.

La FIPESO a donc tenu son dernier congrès à Malte en juillet 1993. Tous ses membres étaient devenus membres fondateurs de l'Internationale de l'Éducation, ce qui avait été une des exigences formulées dès le début des négociations par les fédérations constituantes et d'ailleurs relayée scrupuleusement par la CMOPE. Un des problèmes était la dévolution des réserves de la FIPESO. L'idée fut lancée de créer une fondation³⁶ pour financer des projets intéressant le second degré. Mais l'accord ne put se faire, la crainte étant vive de voir ainsi reconstituée une structure rompant avec le processus unitaire qui venait de s'achever. Les fonds restants furent donc simplement reversés aux membres de la FIPESO, au *pro rata* des cotisations versées l'année précédente.



36 L'idée venait du SNES et des statuts ont même été déposés à la préfecture de Paris. Il s'agissait en l'occurrence d'un compromis interne à la direction du SNES entre ceux, dont j'étais, qui voulaient tourner la page et réorienter l'activité internationale du syndicat vers l'IE et ceux

qui ne désespéraient pas de voir l'IE échouer et voulaient donc garder un « refuge » possible pour les syndicats qui souhaiteraient attendre des temps meilleurs pour reconstruire une Internationale alternative à l'IE.

Épilogue

À la fin des années 1980, la FIPESO avait donc atteint un niveau de développement sans commune mesure avec ce qu'elle avait été auparavant. Elle avait des adhérents sur les cinq continents, qui au total représentaient plus d'un million d'enseignants de l'enseignement secondaire de par le monde. Ces adhésions avaient changé assez substantiellement les équilibres internes entre syndicats de l'enseignement et associations professionnelles. Il s'agissait en effet très majoritairement de syndicats, et souvent de syndicats très combatifs, comme les syndicats espagnols et portugais d'après les dictatures ou encore brésilien.

L'intérêt porté à la coopération syndicale en Afrique et, dans ce cadre, les retombées matérielles espérées du programme africain de la FIPESO avaient facilité l'adhésion d'une dizaine de syndicats africains.

S'ajoute à cela le fait que les anciennes associations professionnelles avaient elles-mêmes changé. La décennie 1980 fut en effet celle des politiques éducatives plus restrictives et de la mise en cause du statut des enseignants. L'Angleterre de madame Thatcher représente certes un cas extrême mais la tendance était générale. Les grandes associations professionnelles de la FIPESO, de Grande-Bretagne ou d'Allemagne par exemple, se sont en quelque sorte « syndicalisées » en adoptant des positions plus revendicatives et plus combatives au plan national.

Ce double mouvement, quantitatif, à travers le renforcement numérique, et qualitatif grâce à l'importance plus grande des syndicats au détriment des associations professionnelles, allait d'ailleurs produire des changements sur le regard porté sur la FIPESO au sein du comité mondial de la CMOPE. Les représentants des fédérations constituantes y siégeaient depuis la création de la CMOPE en 1952. Mais ils y étaient tolérés plus que vraiment reconnus. Jusque dans les années 1980, leur activité s'y résumait à défendre la cause des fédérations qu'ils représentaient. Cela allait changer avec les présidences du Nigérian Joseph Itotoh et de l'Américaine de la NEA, Mary Futrell, que l'origine

géographique aussi bien que l'âge relativement jeune éloignaient des grands conflits qui avaient traversé le mouvement syndical européen depuis la fin de la Première Guerre mondiale.



Mary Hatwood Futrell, Présidente de l'IE, et Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'IE Photo: Rolf Höjer

J'ai donc été désigné comme rapporteur pour les résolutions hors thème³⁷ pour le congrès de San Jose au Costa Rica en 1990. Ce qui était au cours de l'époque récente la première fois qu'un membre non élu du Comité mondial était chargé d'une fonction au-delà des compétences de la fédération qu'il représentait. À ce même congrès, j'ai été désigné, sur proposition de la présidente, comme rapporteur sur les questions de l'unité pour le congrès suivant. Mais cela allait faire long feu. Le SPIE, le seul partenaire qui comptait dans les discussions entre les Internationales, allait en faire un *casus belli*. Pour les principaux responsables de cette organisation, j'étais un « communiste », espèce qu'ils s'étaient fait un devoir de combattre tout au long de leur vie militante³⁸. J'ai donc été libéré de cette tâche assez

37 La CMOPE avait l'habitude de traiter un thème spécifique à chacun de ses congrès. Les résolutions sur d'autres questions (de la répression syndicale dans tel ou tel pays au rôle possible des enseignants dans la résolution du conflit israélo-palestinien) étaient discutées à part. En ce sens, la CMOPE était plus « politique » que ses fédérations constituantes, qui s'interdisaient de tels débats à leurs congrès

38 Albert Shanker était président du SPIE depuis 1981 (ainsi que de sa principale organisation membre, l'*American Federation of Teachers*). Instituteur à New York, il avait commencé sa carrière militante dans « un syndicat socialiste, favorable aux droits civiques, antitotalitaire et

anticommuniste [...] À la fin des années 1970, Al Shanker était président de l'AFT mais son intérêt pour les questions internationales – spécialement pour vaincre le communisme – n'avait pas faibli » (Richard D. Kahlenberg, *Albert Shanker's tough liberalism*, <http://www.aft.org/pdfs/americaneducator/summer2008/freedom.pdf#page=3>).

Fred van Leeuwen était secrétaire général du SPIE depuis 1981, après un bref passage au secrétariat international du syndicat néerlandais du primaire. Curieusement (?), ils ont été l'un et l'autre « brièvement pro-soviétique au lycée » pour Shanker et militant de l'extrême-gauche

rapidement pour retrouver celle de présenter les résolutions hors thème au dernier congrès de la CMOPE, à Stockholm en janvier 1993.

Il reste qu'il y avait une sorte de paradoxe. La FIPESO restait malgré tout marquée par une réputation d'élitisme et de conservatisme, qui était un décalque exact de l'image que l'enseignement secondaire et ses enseignants gardaient à tort ou à raison dans beaucoup de pays. En même temps, et il faut voir là, me semble-t-il, l'ombre portée du rôle joué par le SNES et quelques autres syndicats en son sein, la FIPESO était considérée comme politiquement très à gauche, quand on ne la soupçonnait pas carrément d'être une sorte de sous-marin de la FISE au sein de la CMOPE.

Dans les faits, il faut cependant croire que la dynamique unitaire qui avait conduit à la fusion, dans le climat assez euphorique de l'après-Mur de Berlin, allait aussi changer les comportements. C'est peut-être au niveau européen, là où les confrontations syndicales avaient été particulièrement rudes au temps de la guerre froide, que leurs effets allaient se faire sentir le plus longtemps. Candidat au comité européen de la nouvelle Internationale de l'Éducation, j'ai failli ne pas être élu tout en représentant un des syndicats les plus actifs du continent. Il est vrai que la campagne menée contre moi par la FEN, où une scission venait de se produire après l'exclusion du SNES³⁹, aurait pu mener à une défaite électorale sans l'intervention auprès de divers délégués du secrétaire général de l'IE sur le thème : « J'aime mieux le voir à l'extérieur qu'à l'intérieur ». Il est vrai qu'à cette époque l'idée de ne pas rejoindre l'IE en s'appuyant sur ce qui resterait de la FIPESO avait des partisans, y compris au sein de la direction du SNES.

Mais, rapidement, la volonté de l'IE de perdre le moins d'organisations possibles dans le processus de fusion⁴⁰, mais aussi le changement relativement inattendu du rapport de forces en France entre la nouvelle FSU et l'ancienne FEN, allaient détendre le climat. Je fus donc élu sans difficulté président du Comité sectoriel du second degré dès sa mise en place. La FEN, qui siégeait au comité mondial de l'ancien SPIE, obtenait de ce fait un siège dans

l'exécutif de l'Internationale, au départ formé simplement par juxtaposition des comités mondiaux⁴¹. Ce qui allait, comme toujours dans ce cas, créer une rente de situation, la FEN refusant la rotation que nous propositions. Ce qui m'a conduit à me présenter contre Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, au premier congrès ordinaire de l'IE à Harare en 1995. J'ai obtenu plus de 30% des voix, ce qui était un bon résultat compte tenu du prix du ticket d'entrée dans une instance pour laquelle la campagne électorale était une campagne de longue durée, à l'américaine, avec parrainages, etc. Toutes choses à laquelle la délégation du SNES au congrès était assez peu rompue. Des indiscretions recueillies ici et là montrent que beaucoup d'organisations avaient en fait partagé leur vote, ce qui explique un score qui paraissait en principe hors de portée. Va dans ce sens aussi le fait que, dès après le vote, le secrétaire général de la NUT anglaise et président du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), la branche de l'enseignement de la Confédération européenne des syndicats (CES), Doug Mac Avoy, personnage-clé par conséquent du syndicalisme enseignant en Europe, est venu me voir pour m'offrir, sans le dire, une sorte de compensation, sous forme de Yalta : le siège mondial à la FEN, une responsabilité européenne importante pour le SNES. Je l'ai évidemment acceptée pour l'immédiat, l'élection mondiale suivante n'ayant lieu qu'en 1998. En fait, l'accord n'a pas été remis en cause à ce jour, la responsabilité « mondiale » étant plutôt honorifique alors que l'activité européenne donne beaucoup plus d'occasions de peser sur le cours des choses. Mon interlocuteur me laissait le choix entre le Comité européen de l'Internationale de l'Éducation et le CSEE. Nous avons décidé de choisir l'IE pour commencer. J'ai donc été vice-président du Comité européen de l'IE, avant de devenir vice-président du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) jusqu'à ma retraite professionnelle en 1999.

Louis Weber

secrétaire général adjoint du SNES de 1986 à 1999
février 2011

néerlandaise pour van Leeuwen

39 Le calendrier de la scission de la FEN et celui de la fusion entre le SPIE et la CMOPE se sont croisés de manière favorable pour le SNES. S'il avait été membre de la FEN au moment du congrès de fusion en janvier 1993, il n'aurait pu adhérer à l'IE, étant membre d'une fédération qui l'était elle-même. Mais il avait été exclu définitivement en octobre 1992. On ne peut pas tout prévoir !

40 Cette crainte valait notamment pour l'Amérique du Sud, où le SPIE avait particulièrement mauvaise réputation. Ce qui a conduit Fred van Leeuwen à me proposer d'accepter une mission en son nom pour

présenter l'IE de manière plus attractive. Cela ne s'est pas fait finalement, pour des raisons que j'ignore. Mais la démarche montre que l'ancien appareil du SPIE avait une conception très « politique », voire « politicienne », des relations entre les syndicats.

41 Cette disposition de l'accord d'unité ne s'appliquait qu'aux membres élus du Comité mondial de la CMOPE. Ce qui revenait à écarter les représentants des fédérations constituantes qui siégeaient es qualité au comité mondial de la CMOPE.

